

AMNESTY
INTERNATIONAL



AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE

RAPPORT FINANCIER 2016

Des réfugiés syriens dans un camp de transit,
à la frontière entre la Syrie et la Turquie.

ÉDITO



2016, NOTRE COMBAT POUR DÉFENDRE LES DROITS HUMAINS DOIT S'INTENSIFIER

Entre un conflit syrien qui s'enlise et plonge depuis 6 ans les populations locales et déplacées dans un enfer quotidien, les éléments rassemblés qui prouvent le massacre de civils aux armes chimiques au Darfour, le nombre assourdissant de migrants qui risquent leur vie sur des embarcations de fortune, le recul des libertés en Turquie, l'emprisonnement des lanceurs d'alerte, le regain des discriminations, des violences et des persécutions, le constat est alarmant ! Il légitime plus que jamais nos actions et notre mobilisation à tous, pour que les droits humains ne soient plus bafoués.

L'engagement de nos donateurs, des membres et des bénévoles d'Amnesty International en France et partout dans le monde nous a permis cependant de faire pression sur les dirigeants, les entreprises privées et les États afin d'obtenir des libérations, des textes de loi visant à défendre et protéger toujours un peu plus les droits des hommes, des femmes et des enfants, sans exception aucune. Vos efforts généreux et votre soutien sans faille nous communiquent une énergie et une volonté immenses.

Nous n'avons pas de mots assez forts pour vous dire notre gratitude de nous offrir ainsi les moyens de continuer sans relâche à prévenir, alerter, enquêter, dénoncer et agir au profit des droits humains, partout dans le monde.

Alain Lesturgez
Trésorier d'Amnesty International France

EN FRANCE



18 M D'EUROS
proviennent de
la générosité du public



75 000
membres



240 000
donateurs actifs
en France



550 000 actions de pression
et de solidarité comptabilisées lors
de la dernière opération « 10 jours
pour signer », en décembre 2016



32 194 signatures
recueillies en quelques
jours contre la torture
en Syrie

DANS LE MONDE



+ DE 7 MILLIONS
de membres
et sympathisants



4 660 774
actions de pression et de solidarité initiées lors
de la mobilisation mondiale de décembre 2016 en
faveur des personnes dont les droits sont bafoués

ACTIONS 2016

NOS MOTS ONT
CHANGÉ DES VIES !

La campagne « 10 jours pour signer », menée par Amnesty International depuis plusieurs années.

UNE ANNÉE D'ACTIONS POUR LEUR RENDRE LEURS DROITS ET LIBERTÉS

En 2016, plusieurs personnes dont les droits étaient bafoués dans le monde et pour qui nous nous sommes mobilisés ont enfin été libérées. Retour sur ces immenses moments de soulagement et ces victoires pour la liberté de tous, partout dans le monde :



Albert Woodfox

a été libéré le 16 février 2016 après 44 années passées en prison aux États-Unis. Il poursuit son combat contre l'isolement et les conditions carcérales et pour les droits des minorités discriminées.



Phyoë Phyoë Aung

emprisonnée en Birmanie pour avoir manifesté pacifiquement contre le gouvernement, a enfin retrouvé sa liberté en avril 2016.



Yecenia Armenta,

détenue au Mexique après des aveux obtenus sous la torture, a été libérée en juin 2016.

Mais beaucoup d'autres sont toujours emprisonnés, parfois condamnés à mort comme Ali al-Nimr en Arabie saoudite. Nous avons recueilli 39 781 signatures en France réclamant sa libération. Pour lui, et pour tous ceux qui se lèvent contre les injustices et les exactions, nous continuerons jusqu'au bout !

PROTÉGER ET SOUTENIR LES PERSONNES DONT LES DROITS SONT BAFOUÉS

Chaque année, Amnesty International se mobilise autour de son opération phare « 10 jours pour signer », une campagne mondiale de sensibilisation en faveur des personnes privées de leurs libertés.

L'édition 2016 a entraîné plus de 4,6 millions d'actions à travers le monde, dont 550 000 actions de pression et de solidarité en France.

L'une d'entre elles visait à soutenir deux symboles de la liberté d'expression, Fred Bauma et Yves Makwambala, qui risquaient alors la peine de mort en République démocratique du Congo. Ils sont libres aujourd'hui.

PROTÉGER LES CIVILS DANS LES CONFLITS ARMÉS



Des réfugiés traversant la frontière syrienne.

Les populations civiles sont les premières victimes des conflits alors que le droit international exige qu'elles en soient protégées. Nous poursuivons notre combat auprès des autorités pour leur rappeler que le respect du droit et la protection des civils sur place ou des réfugiés contraints de fuir sont des obligations absolues.

BUDGET : 2 047 144 €

Part de la mission sociale en France : 21,7 %

RENDRE TOUS LES ACTEURS RESPONSABLES DE LEURS ACTES DE VIOLENCE

Salil Shetty, secrétaire général d'Amnesty International, devant le siège d'Apple à Montréal.



C'est une priorité que les États ou les acteurs privés puissent être reconnus responsables de leurs actes de violence. Ainsi, nous poursuivons notre travail de plaidoyer pour l'adoption d'une loi sur la responsabilité sociale des entreprises et nous ne relâchons aucun effort dans nos combats pour l'abolition universelle de la peine de mort et l'interdiction absolue de la torture.

BUDGET : 2 959 568 €

Part de la mission sociale en France : 31,4 %



Une manifestation en soutien aux habitants d'Alep, coorganisée par Amnesty International France.

DÉFENDRE LES LIBERTÉS FONDAMENTALES

La liberté d'expression, d'association, de manifestation et le droit à la vie privée sont essentiels et subissent pourtant des remises en cause inédites. Où que ce soit dans le monde, en Turquie, aux États-Unis, en République démocratique du Congo ou dans une France sous état d'urgence, nous défendons par tous les moyens possibles (pétitions, rapports, actions de pression) ces libertés bafouées.

BUDGET : 2 343 886 €

Part de la mission sociale en France : 24,8 %

GRÂCE À VOTRE SOUTIEN NOUS POUVONS :

- ✓ **ENQUÊTER** sur le terrain pour détecter et révéler les violations des droits humains
- ✓ **ALERTER** pour faire pression sur les autorités afin que les auteurs de violations soient poursuivis et condamnés
- ✓ **AGIR** en diffusant des rapports et mobiliser nos militants pour dénoncer les atteintes aux droits fondamentaux et soutenir ainsi ceux qui en sont victimes.

VOYEZ À L'INTÉRIEUR.

AUCUNE PARTIE DU MONDE N'EST ÉPARGNÉE. CHAQUE JOUR, CE SONT DES MILLIONS DE PERSONNES DONT LES DROITS LES PLUS FONDAMENTAUX SONT BAFOUÉS.

Trop d'hommes, de femmes et d'enfants sont encore privés de droits essentiels : vivre en sécurité sous un toit, accéder aux soins et à l'école, jouir de la liberté de penser et de s'exprimer, choisir sa sexualité... Sans compter les milliers d'autres en proie aux conflits armés et contraints de fuir.

2016 COMPTE D'EMPLOI

Vos dons garantissent l'indépendance, la liberté et l'

Amnesty International France (AIF) appartient à un mouvement mondial qui s'est donné pour mission de recenser et dénoncer les violations des droits humains commises dans le monde. Elle s'est aussi toujours mobilisée pour faire en sorte que ces violences cessent, que des responsabilités soient établies et que la justice soit rendue.

Les objectifs stratégiques adoptés par le mouvement international à Dublin en 2015 ont réaffirmé la nécessité de poursuivre une politique de croissance ambitieuse pour renforcer notre impact en réponse à la crise des droits humains. Depuis 2012, AIF s'inscrit dans cette dynamique et cette année traduit la volonté de l'assemblée générale de continuer à développer ses capacités de mobilisation et d'action afin de renforcer son impact et son influence.

LES RESSOURCES

RÉPARTITION DES RESSOURCES 2016 (arrondi au millier d'euro près)	2016	
	Montant	%
RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Dons non affectés	15 367	64,3 %
Legs et autres libéralités non affectés	2 386	10 %
Autres produits	345	1,4 %
Total des ressources provenant de la Générosité du Public	18 098	75,7 %
LES AUTRES RESSOURCES		
Manifestation et ventes de produits	1 457	6,1 %
Cotisations et abonnements	4 126	17,3 %
Autres ressources	212	0,9 %
Total des autres ressources	5 794	24,3 %
TOTAL DES RESSOURCES	23 893	100 %
Reprises des Provisions	31	
TOTAL GÉNÉRAL	23 923	
Solde des ressources collectées auprès du Public non utilisées	927	
Contributions en nature		
Bénévolat	1 462	63,5 %
Prestation en nature	842	36,5 %
Total	2 304	100 %

Garantir notre liberté d'action : indépendante de tout gouvernement, de toute tendance politique, de toute puissance économique et de tout groupement religieux, Amnesty International France finance ses actions essentiellement grâce à la générosité du public.

L'indispensable soutien de nos donateurs : la fidélité des donateurs d'AIF ne s'est pas infléchie dans un contexte économique pourtant incertain et, en 2016, de nouveaux membres et donateurs nous ont rejoints. Forts de leur soutien et de leur générosité, nous pouvons mener nos missions en toute indépendance et impartialité et développer nos interventions au niveau international.

Enquêter : sur le terrain pour dénoncer les violations des droits humains et diffuser une information inédite.

Alerter : opinions et médias pour faire pression sur les autorités et les décideurs.

Agir : pour dénoncer les atteintes aux droits fondamentaux, soutenir ceux qui en sont victimes et faire en sorte que les responsables soient poursuivis et condamnés.

Pour assurer son indépendance et son impartialité, Amnesty International n'accepte aucune subvention d'États ou de partis politiques, tant en France qu'au niveau international.

Le financement d'Amnesty International France repose donc essentiellement sur la générosité du public, les cotisations de ses membres, les abonnements mensuels à La Chronique ou la vente des produits de soutien.

Dans le cadre des décisions stratégiques internationales, AIF s'est fixé des objectifs ambitieux à l'horizon 2020 :

- Réunir 120 000 membres, reflétant la diversité de la société française, dont 1/5 militent activement
- Augmenter notre impact en mobilisant, d'ici 2020, 2% de la population française dans le cadre de nos actions (soit plus d'un million de sympathisants, donateurs et membres)
- Développer notre contribution au mouvement pour consolider la présence d'Amnesty International dans le monde et développer sa recherche.

Portées par la forte progression des dons et cotisations, nos ressources (23,9 M€) sont en nette hausse, de 9 %, par rapport à 2015. Cela vient confirmer les évolutions observées ces dernières années (+13,1 % en 2015).

Comme depuis 2012, c'est le développement du nombre de membres et donateurs réguliers, qui explique cette évolution.

La part issue de la générosité du public affiche une progression de 3,6%. Ces ressources, garantes de notre indépendance et de notre impartialité, représentent 75,7% du total des produits.

Avec les cotisations, les dons est le poste de ressources qui progresse le plus en valeur, avec une hausse de 4,4%. Si la part des dons en prélèvement automatique progresse fortement, celle des dons ponctuels est restée stable. Le nombre de donateurs réguliers est passé d'environ 36 000 en 2011 à 106 000 fin 2016. Les dons et adhésions réguliers représentent 62,3% de la collecte de fonds en 2016, alors que leur part était de 33,7% en 2011.

Les produits issus des legs et autres libéralités, d'un montant de 2,4 M€, sont restés stables par rapport à 2015, pour représenter 10% du total des ressources. Ce montant s'est réparti entre 28 dossiers de legs, 10 assurances-vie et une donation d'usufruit.

L'autre partie de nos ressources, constituée des ventes de produits de soutien, des cotisations et des abonnements au mensuel La Chronique, représente un total de 5,8 M€, soit 24,3% des ressources. Après une hausse de 36,2% en 2015, la progression par rapport à 2015 est de 29,9%.

Elle a été portée par l'évolution des cotisations, en lien avec l'accroissement du nombre de membres qui sont 74 700 au 31 décembre 2016 (contre 14 600 fin 2012). Au-delà de l'aspect financier, le développement des membres est un enjeu majeur pour développer notre influence et notre impact.

Parallèlement, le nombre d'abonnés à La Chronique a légèrement baissé, de 3,4%, de même que les ventes de produits de soutien qui reculent de 7,2%.

BILAN (chiffres exprimés en milliers d'euros)

Au 31/12/2016			
ACTIF NET		PASSIF	
ACTIF IMMOBILISÉ	2 513	FONDS ASSOCIATIFS	11 933
		PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	301
ACTIF CIRCULANT	13 736	FONDS DÉDIÉS	191
		DETTES	3 823
TOTAL ACTIF	16 249	TOTAL PASSIF	16 249

Grâce à votre engagement, nous avons pu dépasser les objectifs de développement votés par l'assemblée générale en 2016 et la révision du mode de calcul de notre participation au mouvement international nous permet d'annuler une charge de plus de 1,4 M€.

Nous affichons donc cette année un excédent conséquent, ce qui est un véritable atout, dans un contexte économique sensible, pour poursuivre notre plan de développement sur 5 ans.

Afin d'affirmer notre volonté d'agir avec un maximum de transparence et de déontologie, dans le respect de nos donateurs, le Conseil des Finances et des Risques Financiers, élu par l'assemblée générale, est garant de l'existence et du bon fonctionnement des procédures de contrôle interne pour mieux maîtriser les risques financiers.

DES RESSOURCES

'impartialité de notre action.

LES EMPLOIS

RÉPARTITION DES EMPLOIS (arrondi au millier d'euro près)	2016	
	Montant	%
EMPLOI DES RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Missions sociales réalisées en France	8 942	56,4%
Missions sociales à l'étranger	3 493	
Frais de recherche de fonds	5 896	26,7%
Frais de fonctionnement	1 051	4,8%
TOTAL DES EMPLOIS des ressources provenant de la générosité du Public	19 382	87,9%
LES AUTRES EMPLOIS		
Missions sociales réalisées en France	498	2,3%
Frais de Manifestation et achats pour revente	537	2,4%
Frais de fonctionnement	1 635	7,4%
Total des autres emplois	2 670	12,1%
TOTAL DES EMPLOIS	22 053	100%
Dotations aux Provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées Excédent de ressources de l'exercice	279	
	1 592	
TOTAL GÉNÉRAL	23 923	
TOTAL DES EMPLOIS des ressources provenant de la générosité du Public	19 804	
CONTRIBUTIONS EN NATURE		
Missions sociales	1 908	82,8%
Frais de recherche de fonds	216	9,4%
Frais de fonctionnement et autres charges	179	7,8%
TOTAL	2 304	100%

Les bénévoles constituent une des forces essentielles d'Amnesty International et ils nous aident chaque jour à réaliser notre mission sociale. En France, les fonds collectés ont permis aux 78 salariés permanents (66,3 ETP) et aux 273 bénévoles du Secrétariat national (27,9 ETP dont environ 75 % sont affectés aux missions sociales) de coordonner nos actions et d'accompagner les militants et sympathisants.

Les missions sociales

La part dédiée aux missions sociales est de 12,9 M€, soit 58,65 % du total des emplois. Malgré un recul d'environ 1 point de pourcentage par rapport à 2015, ce sont environ 2 M€ supplémentaires (+18,8%) qui ont été consacrés directement à la défense des droits humains. En 2016, les missions sociales ont été financées à hauteur de 96,1 % par la générosité du public. 73 % ont été utilisés pour les campagnes menées en France et 27 % sont allés au financement des missions sociales internationales.

La participation gracieuse d'agences de communication et de diffuseurs, à hauteur de 848 K€ en 2016, est également précieuse, car elle permet à nos campagnes de bénéficier d'une plus forte visibilité.

Enfin, même s'il ne peut être valorisé dans nos comptes, l'engagement dédié aux missions sociales par les militants des structures locales constitue un atout indispensable de notre présence sur le terrain.

Les missions sociales internationales : la contribution versée au mouvement international, d'un montant de 4,7 M€, est en progression de 13,6 % par rapport à 2015. Elle représente 21,3 % des emplois d'AIF et finance 5,5 % du budget du Secrétariat international. Sur les 68 sections nationales que compte le mouvement, AIF se place au 4^e rang en termes de contribution financière.

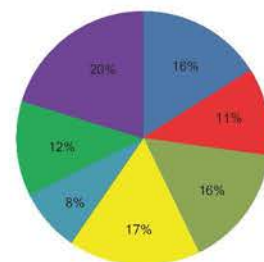
En 2016, les missions sociales menées au niveau international ont représenté 74,4 % de notre contribution, 3,5 M €, soit une augmentation de 11,8 % par rapport au montant consacré en 2015.

Parallèlement aux actions menées par les sections nationales pour répondre à des problématiques locales, les campagnes mondiales sont adoptées dans le cadre de la démocratie du mouvement international, où chaque section nationale est partie prenante des décisions. Ces campagnes reposent sur le travail de recherche et d'enquête sur le terrain. Les thématiques sur lesquelles l'accent a été particulièrement mis au niveau international en 2016 sont :

- Défendre les libertés, parmi lesquelles la liberté d'expression, de rassemblement ou d'association, afin de préserver les espaces de liberté, collectifs ou individuels, en n'importe quelle circonstance. Cela passe également par le soutien et la protection des défenseurs des droits humains.
- Assurer l'égalité des droits pour tous, en luttant contre toute forme de discrimination ou de violence fondée sur l'origine, la religion, le genre ou l'orientation sexuelle.
- Répondre aux crises, protéger les civils touchés par les conflits et faire campagne pour la justice internationale dans les situations de crise. Cela passe par le recensement et la dénonciation des manquements à l'obligation de respecter le droit international humanitaire ou encore le Traité sur le commerce des armes.
- Garantir un véritable accès à la justice, pour permettre aux victimes de violations des droits humains d'obtenir réparation et obliger les responsables, qu'il s'agisse d'États ou d'entreprises privées, à rendre des comptes sur leurs actes. C'est également faire campagne pour un monde sans peine de mort.
- Le soutien aux sections : 39 sections, principalement situées dans les pays en développement, ont bénéficié de l'appui financier du mouvement international, afin de leur donner la capacité de défendre les droits humains dans leur zone et de se développer.

Ventilation missions sociales internationales

- Revendiquer les libertés
- Garantir des droits égaux pour tous
- Réagir aux crises
- Demander des comptes
- Développement de la mobilisation & ressources
- Autres campagnes
- Contributions sections & structures



Les frais de recherche de fonds représentent 26,7 % (22,8 % en 2015) des emplois, soit un montant de 5,9 M€, incluant la part de notre contribution au mouvement international qui y est consacrée (184 K€). Ils sont en forte augmentation pour nous permettre de relever les défis et ambitions du développement fixés dans notre programmation. La part qui y est consacrée tendra à baisser de nouveau dès l'année prochaine, au profit des missions sociales.

Les frais de fonctionnement et de communication, en 2016, sont restés stables en valeur par rapport à 2015 et reculent de 2,2 points en proportion. Nous y avons consacré 2,7 M€, soit 12,2 % des emplois de l'exercice, qui se répartissent entre ceux engagés en France (1,7 M€) et ceux engagés pour le fonctionnement du mouvement international (1 M €). Ils sont financés à hauteur de 39,1 % par la générosité du public.

Composées des frais relatifs aux services supports (informatique, ressources humaines, juridique, financier...), à notre communication vers le public, ainsi qu'à la gouvernance et à l'organisation régionale, ces dépenses sont indispensables au bon fonctionnement de l'association.

Les achats pour revente s'élèvent à 2,4 % (3,1 % en 2015) du total des emplois. Ils sont intégralement financés par les ventes des produits.

Pour mener à bien sa mission, AIF s'appuie sur un réseau de militants présents dans toute la France. La volonté affirmée de transparence se traduit depuis 2012 par l'affichage des emplois et ressources sur l'ensemble des structures d'Amnesty en France. En 2016, nos 298 groupes locaux ont contribué à hauteur de 2,1 % aux ressources et à 3,4 % aux emplois, dont 65,8 % en mission sociale. Des chiffres qui ne rendent pas compte de la mobilisation quotidienne partout en France de milliers de militants qui relaient nos actions et agissent auprès de tous les publics pour les rendre acteurs des droits humains.

NOS RESSOURCES :

75,7 % issues de la générosité du public
Adhésions des membres +58,6 %

NOS EMPLOIS :

Mission sociale en hausse de 18,8 %
1 € dépensé = 3,7 € de recette

MERCI DE VOTRE
SOUTIEN

MERCI DE VOTRE
CONFIANCE

MERCI DE VOTRE
ENGAGEMENT

POUR LES DROITS HUMAINS

**AMNESTY INTERNATIONAL REMERCIÉ
TOUS SES DONATEURS, ADHÉRENTS
ET MILITANTS, POUR LEUR SOUTIEN FIDÈLE
EN 2016.**

**NOUS LEUR PRÉSENTONS CI-APRÈS TOUTES
LES GARANTIES QUE NOUS PRENONS POUR
MÉRITER LEUR CONFIANCE.**

À QUEL AVANTAGE FISCAL AI-JE DROIT EN VOUS SOUTENANT ?

Amnesty International France est une association d'intérêt général. 66 % du montant des dons effectués par les particuliers sont déductibles de l'impôt sur le revenu à concurrence de 20 % de la base imposable. Votre don de 15 € par mois revient alors à 5,10 € par mois après déduction fiscale.

Amnesty International est reconnue d'utilité publique. À ce titre, Amnesty International est habilitée à recevoir des legs, des donations et des assurances-vie exonérées de droits de succession.

POURQUOI FAIRE CONFIANCE À AMNESTY INTERNATIONAL ?

Fonctionnement statutaire et gestion désintéressée, rigueur de la gestion, qualité de la communication et de la collecte de fonds, transparence financière.

Amnesty International prend les garanties indispensables qui permettent à ceux et celles qui soutiennent ses actions, quelle qu'en soit la manière, de le faire en toute confiance.

- Nos comptes sont certifiés chaque année par un commissaire aux comptes et transmis au ministère de l'Intérieur.
- Nous sommes agréés par le Comité de la Charte du don en confiance et le respect de nos engagements est régulièrement contrôlé. Amnesty International France se soumet à son contrôle pour le respect des principes de la charte de déontologie.

QU'EST-CE QUI GARANTIT L'IMPARTIALITÉ DES ACTIONS D'AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE ?

Amnesty International est financée essentiellement par ses membres et par les dons des particuliers. Elle ne cherche à obtenir, ni n'accepte aucune subvention d'aucun gouvernement pour mener à bien ses recherches et ses campagnes contre les atteintes aux droits humains. Amnesty International est indépendante de tout gouvernement, de toute idéologie politique, de tout intérêt économique ou de toute religion.

QUELS SONT LES DIFFÉRENTS MOYENS DE VOUS AIDER ?

- Vous pouvez faire un don ponctuel par courrier ou en ligne, ou nous apporter votre soutien régulier par prélèvement automatique.
- Nous sommes habilités à recevoir des legs, des donations ou des assurances-vie exonérées de droits de succession.
- Vous pouvez épargner solidaire.
- Vous pouvez effectuer des achats solidaires dans notre boutique en ligne.

FONDATION

« Nous sommes convaincus que la défense des droits humains passe en priorité par la formation et l'appropriation par tous de valeurs communes, c'est pourquoi la Fondation a pour objectif de sensibiliser les générations actuelles et futures, en remettant les droits humains au cœur de la conscience collective. »

La Fondation Amnesty International France a été créée en décembre 2016 sous l'égide de la Fondation Paris Diderot. Elle a pour mission de sensibiliser et d'éduquer aux droits humains en France et de contribuer à améliorer les pratiques d'Amnesty International France en développant des projets innovants en matière de défense des droits humains selon les priorités d'Amnesty International. Elle finance des projets d'analyse et de recherche, ainsi que des projets de sensibilisation et de formation à la défense des droits humains.



TOUS NOS COMPTES DÉTAILLÉS ET LEURS ANNEXES
SONT EN LIBRE CONSULTATION SUR :
www.amnesty.fr ou www.journal-officiel.gouv.fr/
Si vous souhaitez les recevoir par courrier ou obtenir
des informations complémentaires,
adressez une simple lettre à :

**Amnesty International - Service Financier
76, bd de la Villette - 75940 Paris Cedex 19**



POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.AMNESTY.FR